VILLE DE / TOWN OF
BARKMERE

Les Échos de Barkmere – octobre 2026

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 10 octobre 2026 :

ANNONCES

Forum des résidents

Tout de suite après la séance du Conseil s'est tenue une assemblée publique consacrée à des discussions sur des enjeux propres à la section villageoise de Barkmere. Divers sujets ont été discutés, notamment l'éclairage des rues, le parc des Résidents, la révision des règlements d'urbanisme pour les zones du village, ainsi que l'élargissement du règlement de PIIA à ces zones.

- Éclairage de rue : Les participants ont soutenu la proposition visant à remplacer l'éclairage public actuel par un système plus économe en énergie, à condition que le niveau global d'éclairage public soit maintenu.
- Parc des résidents : Les participants ont appuyé plusieurs des « améliorations » proposées pour le parc, notamment l'agrandissement du quai.
- Révision des règlements d'urbanisme : Dans le but d'assurer une meilleure compréhension de l'ensemble des éléments à discuter, une autre consultation sera planifiée. Nous vous tiendrons informés dès que la date sera fixée.

Sûreté du Québec

La Sûreté du Québec nous a encouragés à promouvoir sa Centrale de l'information criminelle afin d'inciter les citoyens à transmettre des informations pouvant contribuer à faire progresser des enquêtes policières (voir image ci-dessus). Le but est de mettre l'accent sur la confidentialité des renseignements transmis, afin de favoriser la collaboration de la population avec les services policiers.





SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

L'enregistrement du droit de préemption que le Conseil avait décidé d'exercer sur un petit terrain derrière l'abri au débarcadère n'attend que la signature du notaire pour être officialisé.

Les travaux de drainage pour le stationnement devraient commencer sous peu.

PROJET DE RÈGLEMENT POUR RETIRER CERTAINS USAGES PERMIS DANS LE VILLAGE

Conformément à la loi le conseil a tenu une assemblée de consultation sur le projet de règlement #302 dont l'objet est le retrait des usages commerciaux de gîtes touristiques et d'auberges. Comme la grande majorité des intervenants présents étaient en faveurs de ce projet, le conseil a adopté le deuxième projet de règlement. Ce règlement contient des dispositions sujettes à approbation référendaire. Un avis public à cet effet sera incessamment publié par l'administration.

Fermeture du sentier de l'île Goulden

Récemment, une résidente qui a emprunté le sentier avec des membres de sa famille a fait une terrible chute, après avoir enjambé un passage difficile.

C'est dans cette optique que les membres du conseil municipal et du comité de sécurité publique ont décidé de fermer temporairement l'accès aux deux sentiers de randonnée pédestre de l'île Goulden, afin de réévaluer la sécurité des sentiers et d'examiner les mesures qui pourraient être prises pour les rendre plus sécuritaires. Nous vous tiendrons informés de tout développement futur.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT AU PROGRAMME TECQ

Une résolution a été adoptée pour demander le remboursement des dépenses effectuées pour la construction du nouveau garage municipal, qui sert notamment à abriter les motos et les vélos près du stationnement municipal.

DERNIER CONSEIL DE LA MRC DES LAURENTIDES

Le MRNF doit réserver et octroyer un grand nombre d'hectares pour l'acériculture dans les terres publiques. La MRC veut prendre les devants et désigner les endroits qui pourraient être acceptables, au lieu de se faire imposer un choix. Naturellement, cela pourrait avoir une incidence sur les projets d'aires protégées.

Dans notre cas, bien que le territoire visé par notre projet présente un important potentiel, l'aire n'est pas accessible par des chemins municipaux ou provinciaux et aucune connexion électrique n'est possible

pour le moment. Il s'agit de deux conditions essentielles à une exploitation acéricole commerciale. Si nous obtenions la désignation de réserve de biodiversité comme nous l'avons demandé, les exploitations acéricoles seraient automatiquement exclues.

La MRC a demandé une subvention pour la réparation, l'aménagement et le rehaussement du corridor aérobique, la piste cyclable multiusage qui traverse les municipalités de Montcalm, d'Arundel et d'Amherst et que certains de nos citoyens utilisent à l'occasion. L'obtention de la subvention est conditionnelle à une contribution municipale. La proposition de la MRC est un montant basé sur le nombre de kilomètres parcourus par le corridor sur le territoire des municipalités concernées.

L'étude sur le regroupement possible des services d'incendie n'inclura finalement pas les services d'incendie de la Régie des Monts, situés au sud-est de la MRC. Le projet n'inclura donc que les municipalités desservies par le Service d'incendie de la Ville de Mont-Tremblant et le Service d'incendie de la municipalité de Labelle, qui dessert également La Minerve. Ces deux dernières municipalités doivent décider, à la lumière de l'étude, si elles se joindront à cette nouvelle régie ou si elles iront du côté de Rivière-Rouge, au nord.



Photo par : Grant Elliott



Photo du lac le 19 octobre
Photo par : Annie Larocque

Pour plus de détails, consultez le procès-verbal de la réunion du Conseil, qui sera affiché sur le site Web de la Ville une fois qu'il aura été ratifié, généralement dans les quelques jours suivant la prochaine réunion du Conseil.